



PRÉFET DE LA HAUTE-SAONE

Vesoul, le 7 février 2019

RESULTATS DES ELECTIONS 2019 DES MEMBRES DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Les opérations de dépouillement pour les élections des membres de la chambre d'agriculture ont eu lieu ce jour à la préfecture de la Haute-Saône.

Les résultats sont les suivants :

- [chefs d'exploitation assimilés](#)

Nombre de sièges attribués : 18

- [propriétaires et usufruitiers](#)

Nombre de sièges attribués : 1

- [salariés de la production agricole](#)

Nombre de sièges attribués : 3

- [salariés des groupements professionnels agricoles](#)

Nombre de sièges attribués : 3

- [anciens exploitants et assimilés](#)

Nombre de sièges attribués : 1

- [sociétés coopératives agricoles de la production agricole](#)

Nombre de sièges attribués : 1

- [autres sociétés coopératives agricoles et SICA](#)

Nombre de sièges attribués : 3

- [caisses du Crédit agricole](#)

Nombre de sièges attribués : 1

- [caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de mutualité sociale agricole](#)

Nombre de sièges attribués : 1

- [organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs](#)

Nombre de sièges attribués : 1

CONTACT PRESSE : Justine FILLION - 03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr